

**DEPARTEMENT DE L'ARDECHE COMMUNE DE MARCOLS LES EAUX  
REGISTRE DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 03 juillet 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le trois du mois de juillet, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Marcols Les Eaux, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle du conseil municipal, sous la présidence de François BLACHE, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 28 juin 2024  
Présents : François BLACHE, Anne-Marie ROUDIL, Lionel VIALLE, Jérôme VIALLE, Baptiste BONNET, Sabine VIALLE, Claire JOUY  
Excusés : Anne-Marie ROUDIL à Jérôme VIALLE  
Absents : Julien BONNET, Jessica CHANAL  
Secrétaire de séance : Lionel VIALLE

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer  
Lecture du compte-rendu du 06 juin 2024, approbation à l'unanimité

**D2024-037/ Vente du matériel du multiservice à la SARL Le Petit Marcolais**

En exercice : 10 ; présents : 7 ; représentés : 1 ; votants : 08 ; pour :08 ; contre 0 ; abstentions : 0

Majorité absolue : 5

Approuvé à l'unanimité, vente du lot de matériel pour un montant de 15 000€ TTC .

**D2024-038/ Modification des tarifs photocopies et plastifications pour les particuliers et les associations**

En exercice : 10 ; présents : 7 ; représentés : 1 ; votants : 08 ; pour :08 ; contre 0 ; abstentions : 0

Majorité absolue : 5

Adopté à l'unanimité, gratuité des photocopies en noir et blanc A4 en dessous de 10 feuilles

**Présentation du schéma d'implantation des poteaux dans le cadre de la pose de la fibre optique**

Le conseil municipal émet un avis défavorable à l'implantation de nouveaux poteaux à l'intérieur du village.

**Questions diverses**

- **Chaufferie** : présentation du devis retenu pour le remplacement des ameneurs, la société Hargassner de Lavilledieu a été retenu pour un montant de travaux de 10 165€. Les travaux sont prévus à partir du 04 septembre 2024.
- **Site Remarquable du goût** : l'association mise en sommeil depuis plusieurs années est relancée, il est proposé aux communes du secteur géographique d'adhérer, la commune de Marcols se donne le temps d'évoquer ce projet avec les communes voisines
- **PNR** : prochain comité syndical le 11 juillet 2024 au lycée agricole d'Aubenas
- **Travaux** : il est prévu des travaux de renforcement électrique menés par le SDE 07 sur la ligne qui arrive d'Albon au niveau du Teinturier
- **Festivités du 13 juillet** : Repas, feu d'artifice et bal, au centre du village, organisé par le CIA et l'AICG, repas organisé au restaurant le Petit Marcolais, les arrêtés nécessaires seront pris

**DEPARTEMENT DE L'ARDECHE COMMUNE DE MARCOLS LES EAUX  
REGISTRE DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

- Festivités du 03 août : randonnées au départ, bombine sur la place du village et bal, organisé par le CIA et l'AICG
- Journée pédagogique en forêt : Marc Bouchet a organisé une sortie en forêt avec les enfants de l'école, accompagnés de plusieurs spécialistes, ils ont découvert les différentes facettes de la forêt et les métiers qui s'y rapportent, ainsi que les animaux qui y vivent. Cette sortie a été très satisfaisante pour tous malgré la météo très incertaine de la journée
- Commission forêt : la CAPCA a répondu à un nouvel appel à projet porté par la DRAAF, le projet n°1 retenu dans cet appel à projet est la mise en place de l'ASLGF sur la commune. La réunion du groupe de travail issu de la réunion publique aura lieu tout début septembre
- Piste DFCI : encore sans réponse écrite à ce jour, il s'avère que le projet présenté ne sera pas retenu, les divers points évoqués sont l'inclinaison trop forte de la piste sur une portion du tracé et la traversée d'une zone Natura 2000 sur la commune d'Albon, cependant le tracé étudié correspond aux pistes forestières actuelles et ce n'est pas le tracé présenté dans le dossier, un courrier sera adressé aux services instructeurs afin de leur demander de bien vouloir revenir au tracé proposé initialement.
- Citerne DFCI du col des Fourches : l'installation de la citerne DFCI fera partie des travaux repris en priorité dans le nouveau Plan de défense contre l'incendie départemental.
  
- La séance est levée à 23h00